



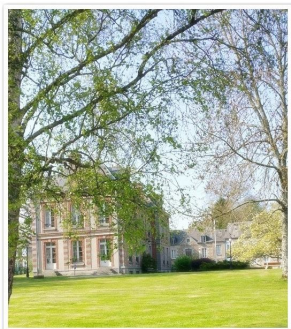
Le Mot du Maire

Ce P'tit journal est, comme d'habitude à la même époque, consacré au budget de notre commune.

Il ne s'agit pas de se lamenter sur la baisse des dotations de l'État (environ 35 000 € pour notre commune) mais de construire l'avenir avec lucidité sachant que notre pays n'est pas prêt à sortir de cette période de rigueur.

Trois principes ont dicté notre démarche pour l'élaboration de ce budget 2015 :

- ⇒ Ne pas vivre au-dessus de nos moyens de façon à ne pas faire payer à nos successeurs notre train de vie d'aujourd'hui. C'est un principe applicable à tous, y compris aux hommes politiques qui nous gouvernent ;
- ⇒ Cibler nos priorités avec l'objectif de servir au mieux nos concitoyens. Ce budget a donc été construit autour de trois priorités : **la santé** avec la réalisation d'un bâtiment regroupant les professionnels (médecins, infirmières, kinésithérapeutes, diététicienne, podologue, et peut-être d'autres spécialités), **l'Éducation** avec des investissements conséquents en matière de rénovation des bâtiments et d'équipements des classes, et, **les services à la population** avec l'extension des locaux de notre supérette ;
- ⇒ Limiter nos dépenses de fonctionnement de façon à dégager des marges significatives pour l'investissement.



Parlons maintenant de notre avenir. Voilà maintenant deux années que nous avons intégré la Communauté d'agglomération du Pays de Flers. Les engagements concernant la fiscalité ont été tenus. Vos impôts n'ont pas subi d'augmentation significative, les ressources propres de notre commune n'ont pas baissé.

C'est par contre un choix qui concerne notre avenir sur un bassin de vie de 38 000 habitants que nous avons fait. L'économie et l'emploi, l'aménagement de notre territoire avec l'urbanisme, l'habitat et les transports, les grands équipements structurants (centre aquatique, conservatoire et médiathèque, golf, etc), le service d'assainissement des eaux usées autant de dossiers qui sont pris en charge par cette nouvelle collectivité.

Cette intégration ne signifie pas non plus que nous allons perdre notre identité. En dehors des champs de compétences transférés, notre conseil municipal reste souverain pour mettre en valeur notre patrimoine, faciliter la vie de nos concitoyens en créant des nouveaux services et en soutenant par des aides conséquentes nos associations.

Mieux utiliser l'argent public dans cette période difficile pour nous tous en traitant à une autre échelle certains dossiers stratégiques, développer une réelle solidarité entre zones rurales et zones urbaines, développer et rendre plus attractif notre territoire, justifient amplement cette intégration dans la CAPF.

Il reste maintenant à créer un véritable sentiment d'appartenance à cette nouvelle collectivité. C'est un choix d'avenir que nous avons fait, je suis persuadé que c'est un bon choix.



Bonne Rentrée à tous.

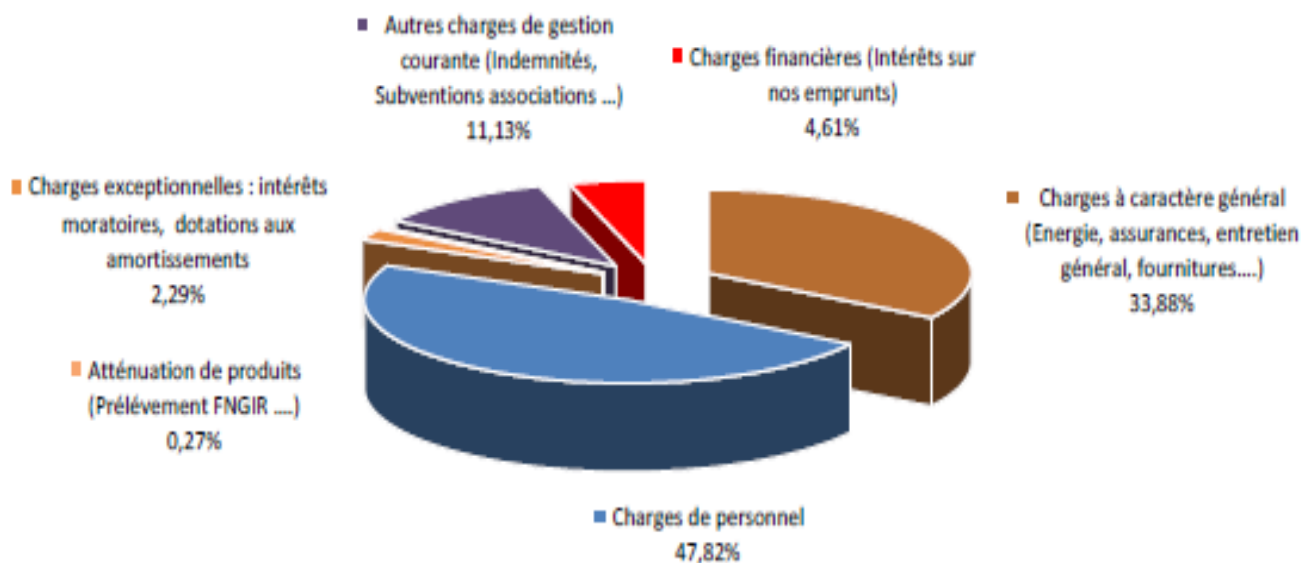
Michel DUMAINE



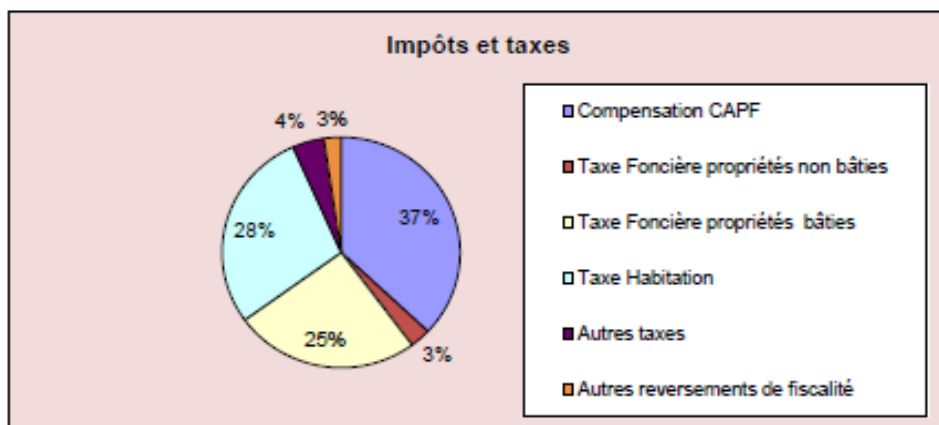
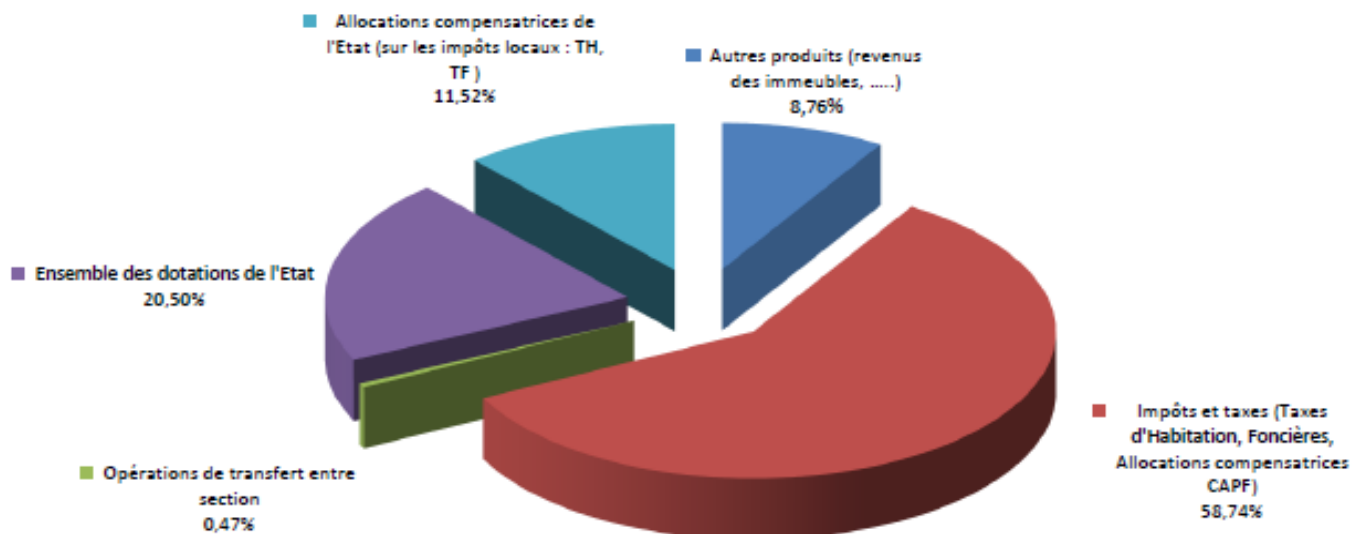
SOMMAIRE	
Le Budget	2/3
Subventions Associations	4
Commission Animation Culturelle et Loisirs	5
Nos Ecoles	6
- Nos Ecoles - Culture & Bibliothèque pour Tous	7
La Vie Associative 	8/10
- La Vie Associative - Messei, ça bouge	11
L'Etat Civil	12
Appel au civisme	13/14
- Appel au civisme - Renseignements Utiles	15
Agenda	16

€ LE BUDGET €

Dépenses de Fonctionnement - Année 2014 : environ 1 140 000 euros



Recettes de la Commune - Année 2014 : environ 1 963 832 euros



€ LE BUDGET €

Dépenses d'investissement de l'année 2014

Clôture logement Ecole Maternelle	7 197,12 €
Clôture Ecole Primaire	1 816,21 €
Changement de portes Ecole Primaire	27 264,13 €
Columbarium	7 861,20 €
Travaux accessibilité La Poste	9 925,20 €
Ravalement Tribunes Foot	10 712,40 €
Ravalement Salle de sport	3 832,51 €
Travaux de voirie rue des Pasquières	3 357,00 €
Travaux électrification rue des Longueraies	3 672,53 €
Fourniture et pose prises guirlandes	1 540,90 €
Rénovation éclairage public	30 997,32 €
Achat véhicule service technique	10 526,70 €
Achat nettoyeur vapeur	4 747,20 €
Achat d'un vidéoprojecteurs pour écoles	762,17 €
Achat matériel informatique pour écoles	2 274,14 €
Pupitre et portique pour Hommage à M. BUREL	8 316,00 €
Extension pour bâtiment Boucherie	18 820,19 €

Principaux Projets d'investissement pour l'année 2015

- Acquisition terrain réserve incendie
- Création réserve incendie
- Couverture Ecole Maternelle
- Modification talus Salle La Varenne
- Stores Ecole Maternelle
- Toiture Presbytère
- Travaux accessibilité bâtiments
- Extension pour bâtiment Boucherie
- Travaux voirie allée des Noisetiers
- Acquisition coussin berlinois
- Acquisition horloges astronomiques
- Achats illuminations
- Achat matériel et outillage technique
- Achat tondeuse
- Achat mobilier scolaire
- Acquisition jeux dans le parc
- Isolation extérieure façade arrière Ecole Primaire
- Remplacement fenêtres Ecole Primaire

Liste des subventions accordées aux associations

Une aide au bon fonctionnement de nos associations : les subventions



ASSOCIATIONS	MONTANT 2015
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	4 000 €
Amicale Le Temps de Vivre	300 €
Anciens Combattants	400 €
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)	500 €
Union Nationale de l'Aide (UNA)	500 €
Association des Parents d'Elèves (APE)	1 150 €
Association pour la Restauration des Ecoles de Messei (AREM)	24 000 €
Indépendante de Messei	1 300 € + 1 500 € + 300 € except.
Avenir de Messei Football	12 000 €
Les Cyclos de Messei	200 €
Badminton	500 €
Messei Festivités	1 500 €
Culture & Bibliothèque pour Tous	1 500 €
La Prévention Routière d'Alençon	50 €
Remise en Forme 61	100 €
Comice Agricole Cantonal de Messei	150 €
ASF Bocage	200 €
Association Loisirs et Culture de Messei et Pays de la Varenne	1 225 €
Ecole Canine Sportive de Messei (Agility)	500 €
Tennis Club de Messei	250 €
Donner Recevoir L'ATELIER	100 €
APE Collège de la Ferrière-aux-Etangs- La FAE	2 280 €
TOTAL	54 505 €



LA COMMISSION "ANIMATION CULTURELLE ET LOISIRS"

vous propose



1 Vendredi 11 septembre à 20h30 : **Spectacle Cabaret "Y a t-il une vie après le mariage ?"**



Ce spectacle a été créé il y a une trentaine d'années par le comédien Jean-Pierre MOURICE, surnommé « Mouce ». Il a évolué au fil des ans et a été joué un peu partout en France. Il s'agit d'un spectacle qui aborde le thème du couple d'une manière humoristique, avec parfois un humour acide, tendre et provocateur.

Sous forme de sketches ou de chansons comiques, l'auteur s'en donne à cœur joie, ainsi que les deux musiciens (Joseph LENEVEU à la guitare et Dominique VOISVENEL à la batterie) qui l'accompagnent. Ce spectacle de cabaret réserve toujours des surprises, soit en raison d'improvisations dues quelquefois aux réactions du public.

L'auteur est également connu pour avoir écrit des sketches télévisés et radiophoniques pour l'émission de Philippe Bouvard.

Durée du spectacle 2 heures 30 avec entracte

Tarifs : 8 euros par adultes et 4 euros pour les moins de 12 ans



2 Samedi 3 Octobre à 20h30 : **"Love Letters" par la Troupe des 3 coups de Saint Etienne**

Deux personnages et toute une époque

Thomas et Alexa vont s'écrire des lettres tout au long de leur vie, de l'enfance à l'âge mûr. Phrases griffonnées sur un cahier d'écolier, lettres d'amour d'adolescents, appels au secours d'adultes en proie aux événements journaliers. Ici, pas de guerre, de drame, de sang, mais tout ce qui se cache comme douleur, résignation, insatisfaction, mais aussi comme bonheur derrière le mot "vie". Ce texte fort résonne comme le bilan de toutes les occasions manquées, des chemins que l'on regrette de ne pas avoir pris, mais où finalement tout a un sens, et où les événements se passent peut-être juste comme ils auraient dû se passer.

Sur scène, les deux personnages sont assis côte à côte et lisent leur correspondance. Le présent du spectacle est tout entier habité par ce passé vibrant qui ne cesse de les relier et dont la réalité secrète est restituée par l'intensité des émotions. C'est drôle, juste et touchant.

Cette pièce est un succès international :

Love Letters, traduite dans plus de 30 langues, est devenu un classique du théâtre contemporain américain et a été repris dans le monde entier, remportant partout un égal succès. Cette pièce a été jouée au théâtre de Paris en avril 2014, par Francis HUSTER et Cristiana REALI.

Texte d'Albert RAMSDALL GURNEY

Adaptation : Anne TOGNETTI/Claude BAINÈRES

Mise en scène : Claude GERBE/Patrice LATTANZI

Jeu : Denise ROUGEON et Claude GERBE

Chaise escabeau : Emmanuel BROUAILLET



Durée : 1 heure 25

Tarifs :

8 euros par adultes et 4 euros pour les moins de 12 ans

3 Vendredi 6 Novembre à 20h30 :

L'Université Inter âges - antenne de Flers - vous proposera une soirée récréative qui commencera par la prestation de l'Atelier Chorale dirigée par Grégoire BRÉE dont voici le programme :

Chocolat Roland LEMÊTRE / **Amate Adea** Extrait de « *Adiemus* » Karl JENKINS / **Le Cœur des Gens** Daniel BEAUME

Sama Yoon René-Marc Bini Extrait du film "*Les caprices d'un fleuve*" / **Jubilate Deo**

India Song Carlos d'Alessio Chanté par Jeanne Moreau

Hail Holy Queen Deloris & The Ronelles Extrait du film "*Sister Act*"



Puis, se poursuivra par celle de l'atelier théâtre qui vous jouera 6 extraits de pièces :

Vieux Ménages Georges Courteline

Le Médecin malgré lui Acte Scène 1 Molière

La Cantatrice Chauve scène 7 Eugène Ionesco

Tragédie (extrait) Jean-Michel Ribes

Un mot pour un autre (extrait) Jean Tardieu

La Cruche (extraits) Georges Courteline



Tarifs :

5 euros pour tous



NOS ÉCOLES



Ecole primaire Marcel Pagnol



L'année scolaire 2014/2015 est terminée. Cette année a été une année charnière puisque *les nouveaux rythmes scolaires* ont débuté. Un nouveau projet d'école et un nouveau règlement voient le jour en cette rentrée 2015.

Les nouveaux rythmes ont demandé un investissement tant financier qu'humain et c'est avec une certaine satisfaction que nous pouvons dire que ce changement s'est fait sereinement. Certes, la journée est modifiée mais la possibilité de travailler sur cinq matinées permet un travail plus efficace.

En ce qui concerne les Temps d'Activités Périscolaires, la CAPF et la commune ont permis que chaque élève puisse bénéficier d'un encadrement de qualité et d'activités intéressantes. Notre projet avait été retenu dans sa globalité à la CAPF et il le sera pour l'année scolaire 2015/2016.

93% des élèves ont participé à ces TAP.

Bien sûr des modifications sont à apporter, bien sûr tout le monde n'a pu être contenté mais globalement, cela a bien fonctionné et c'est ce qu'il faudra retenir.



D'un point de vue pédagogique, le DIRE/LIRE/ECRIRE a été au cœur des projets de classes avec trois "Journées des Mots" organisées. Chaque classe présentait à l'oral à deux autres classes son travail (poésie, description d'œuvres, saynètes, illustration d'album, récitation). Ces moments riches ont été très appréciés des élèves et ont permis un réel travail autour de la langue française.

Une représentation théâtrale a été également présentée par les élèves de CM2, le 16 juin, à la salle culturelle La Varenne. Ils ont joué une pièce qu'ils ont écrite et une autre d'Ann Rocard.



De plus, le parcours culturel de l'élève a continué de s'enrichir avec la rencontre d'un poète pour les classes de CE2/CM1 et CM1, la participation à un atelier théâtre et à divers spectacles (festival choral des collèves, JMF, conservatoire, ...) pour l'ensemble des classes.



Enfin d'un point de vue sportif, les classes ont participé à des journées athlétisme, rugby ou ont suivi un cycle natation (CP, CE1 et CM2).

L'USEP a accueilli l'an dernier 76 élèves sur les 141 de l'école et a permis à ceux-ci de pratiquer le handball, la lutte, l'athlétisme, le football et autres jeux collectifs et le badminton.



**Je souhaite, au nom de l'équipe enseignante,
une très bonne année scolaire 2015/2016 à tous les élèves.**



M. Prunier, directeur.



C'est la rentrée!

Je voulais dans mon cartable
Emporter mes châteaux de sable,
Mon cerf-volant, des coquillages
Et le portique de la plage.

Maman m'a dit
" Ce n'est pas permis !
Et puis tout ça,
ça ne rentre pas !"

Alors j'ai pris un beau stylo,
Pour le goûter quelques gâteaux
Et que des choses raisonnables.
Plus trois petits grains de sable !

Pierre Ruaud



NOS ÉCOLES

Ecole maternelle Jacques Prévert

Autour d'un auteur de la littérature enfantine : Claude BOUJON

Le 30 avril, tous les enfants de l'école maternelle et les CP ont pu assister à un spectacle de la *Compagnie Filou* intitulé :

Bon Appétit, Monsieur Lapin !

Ce spectacle de marionnettes reprend les personnages et les histoires de plusieurs albums de Claude BOUJON. C'est un spectacle visuel avec plusieurs types de marionnettes (à fil, à manettes, à gaine...) et musical avec plusieurs chansons très entraînantes. Une des artistes est d'ailleurs la petite fille de Claude BOUJON.

Il nous a été possible d'assister à ce spectacle dans d'excellentes conditions car les parents ont répondu présents à notre vente de chocolats de Noël (pour le financement de 550 €) et, la mairie nous a prêté la salle La Varenne.

Mme VIARMÉ, M. RETOUR et M. CARRÉ sont venus dès le mercredi après-midi aider à l'installation de la scène et du matériel nécessaire pour la représentation. Merci à eux.

Bien sûr, ce spectacle a été prétexte à divers travaux et situations de travail pour les enfants sur les œuvres de Claude BOUJON.

Marie-Christine MORIN, directrice.



Claude Boujon
Bon appétit,
Monsieur Lapin !



LA VIE ASSOCIATIVE

Culture & Bibliothèque Pour Tous



33 Bd du Gal de Gaulle - 61440 MESSEI

☎ 02.33.96.74.31 - 📞 06.78.55.18.72

Ouvert : Mercredi 15h/17h

Samedi 9h30/11h30

Adhésion : 10 € /an, par famille

L'association **Donner et Recevoir** a organisé, à la bibliothèque de Messei, une initiation au dessin et à la peinture pastel.

Dix enfants, de 6 à 10 ans, ont eu la joie de partager cette passion auprès de professionnels et d'amateurs d'art. Les tableaux ainsi réalisés sont exposés pendant tout un mois à la bibliothèque.

Qui peut savoir si un futur grand nom de la peinture se cache parmi ces toiles ?



Quelques nouveautés :



David FOENKINOS	Charlotte	Florence ROCHE	Les Carnets d'Esther
Danielle STEEL	Jusqu'à la Fin des Temps	Agnès LEDIG	Pars avec Lui
Elizabeth GEORGE	Le Rouge du Péché	Katherine PANCOL	Muchachas
Olivier ADAM	Peine Perdue	Catherine ECOLE-BOIVIN	Jeanne des Falaises
Michel HOUELLEBECQ	Soumission	Marie-Bernadette DUPUY	Le Scandale des Eaux Folles

LA VIE ASSOCIATIVE

Ecole de musique

⇒ **Président** : Jean-Marie LEBRETON



Inscriptions pour la rentrée : réinscriptions et inscriptions le 28 août et tous les mercredis de septembre de 18h à 20h, à la salle culturelle, rue Jean Dumas.

Cours dispensés : éveil musical pour les 5/6 ans, formation musicale.

Instruments : batterie, clairon, cor d'harmonie, clarinette, flûte, percussions, saxophone, tambour, trombone, trompette, tuba, piano, synthétiseur, et chorale adulte...

Pour tous rens. ⇒ Bernard PRINGAULT

Au 02.33.66.80.64 ou à la Salle Culturelle au 02.33.96.03.35 ⇒ le mercredi de 18h à 20h et le vendredi de 20h30 à 22h00 ou mail : indepmesse@aol.com

Indépendante de Messei

C'est une section Musique et une section TWIRLING-BÂTON



⇒ **Président** : Bernard PRINGAULT
Tél : 02.33.66.80.64
ou mail : indepmesse@aol.com

Nota : Si vous savez jouer d'un instrument, que vous aimez les sorties et concerts, il est possible de venir nous rejoindre à l'**Indépendante**. Les répétitions ont lieu le vendredi de 20h30 à 22h30.

Si vous souhaitez intégrer le club **Twirling-Bâton** : entraînements le mercredi et le vendredi de 18h à 20h30 pour les grandes et le mercredi de 18h à 20h pour les plus jeunes.

Pour la rentrée, les inscriptions seront prises tous les mercredis de septembre de 18h à 20h à la salle omnisports (Age minimum : 6 ans).

Leurs évènements à voir dans **AGENDA**



BATTERIE-FANFARE "LES SANS PISTONS"

⇒ **Président** : Alain MOTTIER
⇒ **Chef de musique** : Nicolas PRINGAULT
Tél : 06.88.30.01.99
Mail : npringault@aol.com



Le Paddy's Street Band

Fanfare de rue (15 musiciens environ)
⇒ **Chef de musique** : Nicolas PRINGAULT
Tél : 06.88.30.01.99
Mail : npringault@aol.com

Ces 3 dernières formations ont participé au 1^{er} festival "La Boîtes à Fanfares" qui a eu lieu les 25 et 26 avril à La salle culturelle La Varenne. Les groupes invités : Ziplaboum, fanfare de Coutances, Bocage Band de St Sever et l'Harmonie de Bais. Ces concerts ont été une réussite sur le plan musical.

Merci à tous les participants.

TENNIS CLUB DE MESSEI



Notre association vous propose des cours de tennis adultes et enfants par un professeur Brevet d'Etat). Le jeudi soir de 20h à 21h pour les adultes confirmés, le samedi matin dès 9h15 avec 3 séances pour les enfants (6 ans - 17 ans).



Tarif à l'année (licence + cours) 100 € / enfant
130 € / adulte



Possibilité de prendre uniquement une licence à l'année donnant accès aux 2 terrains de tennis extérieurs (dont 1 refait à neuf) ainsi qu'au gymnase pendant les horaires de tennis (jeudi, samedi et dimanche).

Tarif à l'année (licence uniquement) 30 € / enfant
50 € / adulte

INFOS - Inscriptions le 26 août de 10h à 11h30.

Pour toutes informations, contact : 06.45.62.69.55

DONNER - RECEVOIR



L'ATELIER

(salle des Aînés près de l'Agence Postale)

Du 10 septembre 2015 au 17 décembre 2015

⇒ **Peinture Pastel** ⇒ tous les jeudis de 20h à 22h
alternativement débutants et confirmés
⇒ Reprise le 14 janvier 2016

Un mardi après-midi toutes les 2 semaines du 8/09 au 15/12/15
de 14h30 à 17h - Reprise le 12 janvier 2016

Du 8 septembre 2015 au 15 décembre 2015

⇒ **Arts Créatifs** ⇒ 2 mardis par mois de 20h à 22h
⇒ Reprise le 12 janvier 2016

Rens. Claudine DEFORGE : 02.33.96.74.39

Nous avons organisé avec la Bibliothèque une animation dessin pastel pour enfants pendant les vacances de printemps.

Dessins réalisés par les enfants

Leurs évènements à voir dans **AGENDA**



CYCLOS DE MESSEI



Le Club compte 107 licenciés, dont 21 féminines, qui effectuent des randonnées le dimanche matin ou le mercredi après-midi.

Accueil des personnes intéressées aux heures de départ (voir circuits pour le dimanche dans la Presse).

Rendez-vous au local Cyclos derrière l'Agence Postale.

Sorties hebdomadaires

Tous les dimanches matin

⇒ Départ 6 septembre 2015 à 8h30

⇒ Départ 8 novembre 2015 à 9h00

Tous les mercredis après-midi

⇒ Départ 14h00



Pour tous renseignements complémentaires, contacter :
Mrs André DUMAINE au 06.78.62.02.15 ou Guy DEFORGE au 06.85.76.06.43 Mail : cyclosmesse@orange.fr



Leurs évènements à voir dans **AGENDA**





LA VIE ASSOCIATIVE

AMICALE "LE TEMPS DE VIVRE"

vous propose les activités suivantes :



La Nocherie - Sortie du 19/05/15

134 adhérents au repas

Rens. 02.33.65.87.71 ou 06.87.50.30.54

Site : <http://amicale-le-temps-de-vivre.jimdo.com>

Leurs événements à voir dans

AGENDA

☞ Jeux

2ème et 4ème jeudi après-midi

☞ Chorale

2ème, 3ème et 4ème lundi de chaque mois 14h30

☞ Dictée

2ème mardi de chaque mois / 14h00

☞ Informatique

Jeudi / Cours d'une heure

☞ Aquagym

Lundi matin - Mercredi midi - Jeudi après-midi

☞ Anglais

2ème et 4ème jeudi

☞ Tennis de table

Mardi de 16h30 - 18h30

☞ Atelier F

1er lundi du mois

☞ Yoga

Jeudi 19h00 à 20h00

☞ Marche

2ème et 4ème jeudi du mois / Dépa

☞ Atelier cuisine

Vendredi de 9h30 à 11h30

☞ Généalogie

Nouveau Découverte

Salle des Activités Messei

Saires-La-Verrerie

La Ferrière-Aux-Etangs

OXY-JEUNES Fiers

Cap'Flo Fiers

Salle des Activités Messei

Salle omnisport Messei

Salle des Activités Messei

Salle La Varenne Messei

Salle des Activités Messei

Maison des Activités Fiers

Salle des Activités Messei

REMISE EN FORME 61

Tél. 02.33.65.89.08 (Corinne) 06.46.74.22.97

Saison 2015 - 2016 (sept. à juin)

Dès le 14 septembre

◆ GYM / STRECH - GYM DOUCE - GYM FITNESS

A partir du 21 septembre

◆ PILATES - FAC OU CIRCUIT SILHOUETTE - COURS ENFANTS



Planning :

- 9h30 : Gym / Stretch
- 17h00 : Pilates 1
- 18h00 : Pilates 2
- 19h00 : FAC ou Circuit minceur **Nouveau !**
- **Lundi :**
 - 14h00 : Pilates 1
 - 18h30 - 19h30 : Gym Fitness / Abdos
 - 19h30 : Pilates 2
- **Mardi :**
 - 14h00 : Pilates 1
 - 18h30 - 19h30 : Gym Fitness / Abdos
 - 19h30 : Pilates 2
- **Mercredi :**
 - 10h00 : Gym Douce
 - 16h45 - 17h10 : Multi-activités (4 1/2 - 5 1/2 ans)
 - 17h15 - 18h00 : Baby-Gym (3 - 4 ans)

Contenu des cours :

◆ GYM : 3 niveaux d'intensités

- ⇒ **GYM FITNESS / ABDOS** : cours dynamique permettant un renforcement général de la musculature avec matériel varié. Ce programme évolutif permet d'affiner les hanches, la taille, les cuisses et assure un gainage optimum.
- ⇒ **GYM / STRETCH** : cette séance permet de tonifier tout le corps, renforcer ses abdominaux et de préserver sa souplesse. Accessible à tous.
- ⇒ **GYM / BIEN ÊTRE** : préserver sa tonicité musculaire, son équilibre, sa souplesse grâce aux différentes techniques douces pour aller vers un mieux être physique et mental.

◆ PILATES

Une méthode douce et efficace pour s'affiner tout en renforçant son dos, sa sangle abdominale, l'ensemble du corps au rythme de la respiration.

Un travail sur les muscles profonds pour améliorer sa posture, soulager son dos, rééquilibrer toutes les chaînes musculaires (matériels utilisés : swiss ball, flexiball, foam roller, anneaux, flexy-hand...).

La régularité dans la pratique vous permettra d'en ressentir tous les biens faits (mieux être), une véritable méthode anti stress grâce à sa technique respiratoire.

◆ COURS SPECIFIQUES

- ⇒ **F.A.C. (Fessiers - Abdos - Cuisses)** : cours ciblé sur le bas du corps. Idéal pour galber renforcer, sculpter vos abdos, cuisses, fessiers. Un programme évolutif et varié avec petit matériel pour atteindre vos objectifs.
- ⇒ **COURS MINCEUR (Nouveauté)** : sous forme de circuit, alternance entre renforcement et travail cardio afin d'affiner la silhouette. Programme évolutif avec petit matériel.

◆ ENFANTS

⇒ **BABY GYM (3 - 4 ans)** : programme ludique et varié autour du développement de la motricité de base. Programme évolutif basé sur des apprentissages grâce au jeu, à l'expression corporelle, les parcours sécurisés (rouler, sauter, grimper, etc...).

Les jeux de groupe, etc... Libérer son énergie, imaginer, s'exprimer, apprendre en s'amusant et en respectant les consignes et les règles de vie du groupe. Un vrai moment de bonheur !

⇒ **MULTI ACTIVITÉS (4 1/2 - 5 1/2 ans)** : découvrir une multitude d'activité physique au travers d'une initiation par le jeu sportif pour pouvoir s'orienter vers une activité spécifique après 5 ans 1/2. Un moment ludique où

l'enfant apprend tout en s'amusant.

Activités : jeux de ballon, de raquettes, d'expression (mini choré), challenge par équipe, circuit gymnique varié et adapté, jeux divers, équilibre, etc...

Toutes nouvelles informations vous seront communiquées après l'Assemblée Générale.

Leurs événements à voir dans

AGENDA

RANDO FIN D'ANNÉE



LA VIE ASSOCIATIVE



AVENIR DE MESSEI FOOTBALL



Le Club de Messei vit bien. Cette année, nous avons dépassé le cap des 200 licenciés (environ 140 enfants et 60 seniors). Nous recrutons toujours dans toutes les catégories pour la saison prochaine. Voici les catégories d'âges :

- ↪ U7 (nés en 2009-2010 dès leur 6 ans) - Matches le samedi matin,
- ↪ U9 (2007-2008) - Environ 10 matchs le samedi à 9h30, ↪ U13 (2003-2004) - Environ 25 matchs le samedi à 14h00,
- ↪ U11 (2005-2006) - Environ 25 matchs le samedi à 9h30, ↪ U15 (2001-2002) - Environ 30 matchs le samedi à 15h30,
- ↪ U18 (1998-1999-2000) - Environ 30 matchs le samedi à 15h30.

Afin de gérer au mieux tout ce petit monde, le Club recherche des dirigeants pour accompagner lors des matchs, mais aussi des personnes pour encadrer les entraînements du mercredi après-midi de 14h à 16h30.

Nous avons aussi 3 équipes Seniors de différents niveaux et une équipe Loisirs.



Pour les inscriptions se présenter le mercredi après-midi au stade à 14h, à partir du 2 septembre ou téléphoner à Marc au 06.41.98.56.44



Pour suivre les événements du Club : monclub.net/avenirdemessei vous permet de voir les horaires matchs/entraînements.



BRAVO

Photo des U.18 AVENIR DE MESSEI
Vainqueur de la finale de la Coupe de l'Orne 2015

Messei 2 - 2 Briouze
5-4 aux t. a. b.

Bravo à nos 18 ans qui conservent la Coupe de l'Orne après leur victoire aux tirs aux buts face à Briouze.

ACCRO DANSE



Danse de salon,
swing, latino

L'association **Accro Danse** vous invite à découvrir ou redécouvrir les danses de couple actuellement en vogue :

- ⇒ Danses "swing" : rock'n roll, lindy hop, charleston, et boogie-woogie,
- ⇒ Danses "latino" : salsa, cha cha, rumba, samba, zouk, bachata,
- ⇒ Danses de salon : tango, valse, paso-doble, quikstep, valse lente...

Pour la rentrée prochaine, il y a toujours la possibilité de s'inscrire en débutant (cours de 19h à 20h).

Au cours de l'année, l'Association **Accro Danse** organise plusieurs stages avec Hélène et Stéphane BEUREL, jeune couple de professeurs de l'Ecole de Danse Cap Danse de St Malo et Cesson-Séviigné, le dimanche après midi à la salle Gérard BUREL, salle judo, de Messei (voir le calendrier des stages).

Les bénévoles de l'association accueillent ensuite les danseurs qui le souhaitent, le mardi soir pour leur permettre de s'entraîner et de répéter les danses apprises pendant les stages.

Les stages et entraînements sont organisés en respectant le niveau des danseurs (débutant, intermédiaire ou avancé) :

- ⇒ De 19h00 à 20h00 Niveau Débutant
- ⇒ De 20h00 à 21h30 Niveau Intermédiaire
- ⇒ De 21h30 à 22h30 Niveau Avancé



Les professeurs et bénévoles transmettent leur savoir et leur technique dans une ambiance sympathique et dynamique, et souhaitent avant tout que la passion pour ces danses se propage à travers toutes les générations en mettant de côté les idées préconçues que les jeunes ont trop souvent des danses à deux.



Reprise des activités :
le mardi 8 septembre

Le 1^{er} stage de la prochaine saison est prévu le dimanche 27/09/2015.

Pour tous renseignements ou pour recevoir le calendrier des stages qui rythmera vos pas de danse n'hésitez pas à contacter l'association.

Contacts :

André COADIC au 02.33.64.18.31



Leurs événements à voir dans

AGENDA



LA VIE ASSOCIATIVE



Permanences Vente de billets Moules Frites (foyer des aînés)

Mercredi 2 septembre 17h30 - 19h00
 Samedi 5 septembre 10h00 - 12h00
 Mercredi 9 septembre 17h30 - 19h00
 Samedi 12 septembre 10h00 - 12h00



YOGA

Reprise cours

Le 17 septembre

19h - 20h

Salle La Varenne à l'étage



MESSEI, ÇA BOUGE



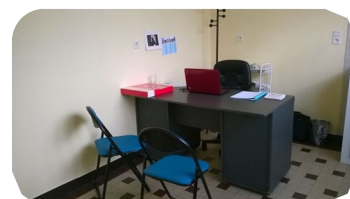
Installation d'une DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE à la Maison des Services à la Personne



Installation en tant que diététicienne-nutritionniste libérale depuis octobre 2013, suite à la fermeture de l'établissement (novembre 2013) qui m'employait depuis février 2011.

Ouverture du cabinet à Messei mars 2015.

Actuellement, sont proposées des consultations diététiques, des consultations en allaitement et grossesse (d'un point de vue nutrition de l'enfant et de la future maman), ainsi que des séances de relaxologie (méditations guidées principalement).



Mme DUFFAY Flora

Diététicienne-nutritionniste diplômée
Consultante Allaitement & Grossesse

Cabinet : 49, Boulevard du Général de Gaulle 61440 MESSEI
(adresse d'exercice)

Bureau : 02-33-38-95-67 | de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
Portable : 06-77-74-54-30

Merci de laisser un message vocal avec votre nom et prénom, les coordonnées téléphoniques auxquelles vous joindre ainsi que la raison de votre appel.

HORAIRES DE CONSULTATIONS

Du mardi au vendredi
9h30 - 12h30 et 14h00 - 18h30
Samedi: 09h30-13h00

Egalement installation d'une **PODOLOGUE** à la Maison des Services à la Personne

Nouvelle permanence d'une Podologue depuis début juillet

Mme HARDY Tiphaine

49, Boulevard du Général de Gaulle 61440 MESSEI
Téléphone : 06.51.79.52.22

HORAIRES DE CONSULTATIONS

Le lundi sur RDV
9h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00



LE CARNET D'ETAT CIVIL



NAISSANCES - MARIAGES - DÉCÈS

Le Maire et le Conseil Municipal ...



Naissances

... souhaitent la bienvenue à :

- MALLET Fanny, née le 12 janvier 2015
- DAANOUNI Inès, née le 24 janvier 2015
- BENLFAKIH Lounis, né le 26 mars 2015
- KAKUR Zoltan, né le 22 avril 2015
- DEMARTY-BOURBON Léonie, née le 13 mai 2015
- BENEJA Juliette, née le 18 mai 2015



Mariages

... expriment leurs vœux de bonheur à :

- Renald DEMARTY et Emilie BOURBON, mariés le 14 mars 2015
- Eric CIMIA et Nathalie BORDAIS, mariés le 25 juillet 2015



... assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de :

- PARIS Jean, décédé le 21 janvier 2015
- PAINT Bernard, décédé le 10 février 2015
- BELKACEM Fatma, décédée le 6 mars 2015
- LECOMTE Enzo, décédé le 7 mars 2015
- MARIE Jacques, décédé le 14 mars 2015
- DACHER Claude, décédé le 4 avril 2015
- MESNIL Marie, décédée le 9 avril 2015
- LEMERAY Gaylord, décédé le 10 avril 2015
- DUVAL Thérèse, décédée le 2 juin 2015



Décès





APPEL AU CIVISME

Article Déjections canines

La mairie a été informée à plusieurs reprises de déjections canines sur le domaine public.

Dans l'intérêt de tous, rappel de la loi :

Législation déjections canines.

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ceux-ci qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros) - Article R 632-1.

En conclusion et pour le bien être de tous, soyez attentifs au comportement de vos chiens.



Rappel concernant le stationnement gênant sur trottoir



1) Le Code de la Route

R417-10/I - Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

R417-10/II-1 - Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur trottoirs, passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.

2) Les risques en cas de non respect de cette règle

- Une verbalisation d'un montant de 35 euros envers le contrevenant qui risque, également en ville, une mise en fourrière de son véhicule.
- Des effets catastrophiques pour les piétons.

Ces deux articles du Code de la Route visent avant tout à protéger les piétons.



Le stationnement sur trottoir oblige de nombreuses personnes à marcher sur la chaussée. Les personnes à mobilité réduite et les enfants en sont les premières victimes.

Ce type de stationnement est très fréquent devant les commerces, écoles, mais surtout très pratiqué devant le domicile et, dans plus de la moitié des cas, il existe pourtant des places libres sur voirie à proximité immédiate du domicile.

Hormis les fronts de rue de bourg, chaque parcelle d'habitation doit avoir 2 places de stationnement de véhicules.

Devant la configuration de certaines rues de la commune, nous ne pouvons que tolérer le stationnement sur trottoir ou « à cheval » aux deux conditions suivantes :

- 1) Qu'un passage d'un mètre soit laissé pour les piétons ainsi que les poussettes,
- 2) Que ces stationnements soient effectués de manière à ne pas gêner la circulation des autres véhicules.

Dans beaucoup de cas, quelques mètres de plus à pied permettent un stationnement en toutes quiétudes pour tous.

Pensez à entretenir les haies débordantes sur les trottoirs afin de ne pas gêner le passage des piétons.





APPEL AU CIVISME

Ne traitons pas à proximité de l'eau !

Pour préserver la qualité de l'eau,
l'usage des désherbants, fongicides, insecticides est réglementé

par arrêté ministériel du 12 septembre 2006
et arrêté préfectoral du 28 juillet 2011

TRAITEMENT INTERDIT



à MOINS de 5m
des mares, sources, cours d'eau, puits



à MOINS d'1m des fossés, bassins pluviaux,
zones humides, avaloirs, bouches d'égoûts, caniveaux



Pour une information sur les zones de non traitement, les cours d'eau et les périmètres de protection : DDT de l'Orne (Police de l'eau) 02 33 32 50 50
ONEMA 02 33 35 08 99 - ARS 02 33 80 83 01
Pour une information d'accompagnement technique des collectivités ou des particuliers : Fredon Basse-Normandie 02 31 46 96 50
Syndicat départemental de l'eau de l'Orne 02 33 29 99 61

Consultez attentivement l'étiquette.
Les distances peuvent être plus importantes pour certains produits.
Des interdictions plus strictes peuvent s'appliquer sur des zones à enjeux tels que les périmètres de protection des captages...

TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNÉS :
PARTICULIERS, AGRICULTEURS,
COLLECTIVITES ET ENTREPRENEURS

En cas d'infraction, les peines peuvent aller jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement



APPEL AU CIVISME



STOP au Brûlage



Pourquoi interdit-on tout brûlage à l'air libre ?

Au delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant que les végétaux sont humides.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de l'environnement de la qualité de l'air existent : le compostage domestique, le broyage et le paillage, la déchèterie.

Réglementation en vigueur : article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) type diffusé par la circulaire du 9/08/1978.

Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Alors ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les !

RENSEIGNEMENTS UTILES

Les coordonnées utiles

MAIRIE DE MESSEI - Tél : 02.33.96.71.99
Adresse mail : mairie.de.messei@wanadoo.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30/12h - 14h/18h

Permanence du Maire : mercredi et samedi matin
(sur RDV uniquement)

Permanence du Conseil départemental : 1^{er} lundi du mois de 10h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE - Ouverture ⇒ Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 17h et samedi de 10h à 12h
Lévé du courrier à 16h sauf le samedi 12h - Tél : 02.33.66.06.58

GENDARMERIE - Tél : 02.33.98.44.80 (Permanence 24h/24)
Bureaux ouverts ⇒ lundi et vendredi matin de 9h à 12h
Mercredi après-midi de 15h à 19h

En dehors des heures d'ouverture, et jusqu'à 19h, votre appel est dirigé sur la gendarmerie de Domfront. Chaque jour et le week-end à partir de 19h, c'est le centre opérationnel de la gendarmerie d'Alençon qui gère votre appel avec un centre de proximité.

LA MAISON DES SERVICES À LA PERSONNE - 49 bd du Gal de Gaulle

NATUROPATHE - Mme Blais - Tél : 02.33.96.40.45 et 06.12.20.22.43

ADMIR - Tél : 02.33.96.29.35 - Permanences : Mardi ⇒ 10h / 12h
- Mercredi ⇒ 9h / 11h - Vendredi ⇒ 14h / 16h

INFIRMIÈRES - Tél : 02.33.64.14.51 - Soins infirmiers à domicile et aux cabinets - 7 jours/7 sur RDV et permanences à Messei du lundi au vendredi de 8h00 à 10h30 et 18h à 18h30 - Permanence à La Ferrière du lundi au vendredi de 8h00 à 10h30 et 18h30 à 19h00

ASSISTANTE SOCIALE - Tél : 02.33.64.56.10 (sur RDV)

BANQUE ALIMENTAIRE - Tél : 02.33.96.72.83

TAXI - Frédéric Denis - Tél : 02.33.96.70.37

CABINET MÉDICAL - Tél : 02.33.96.73.22

PRESBYTÈRE - Tél : 02.33.96.72.10

Permanences le lundi de 11h à 12h et le samedi de 15h à 16h30

Dates de Collecte des encombrants ménagers

(déposés la veille avant 20 heures)



- * le mercredi 2 septembre 2015
- * le mercredi 2 décembre 2015

Rappel : ce que l'on trouve dans une maison : frigo, gazinière, sommier, matelas, lit... **ne concerne pas les ferrailles, la tôle...**

↳ Les déchetteries de La Ferrière-aux-Etangs et Caligny reçoivent les ferrailles.



Chaque semaine, collecte des ordures ménagères sans déchets végétaux ⇒ le lundi soir et collecte du tri sélectif ⇒ le jeudi soir.

Ouverture de la déchetterie de la Ferrière-aux-Etangs :

(du 01/04 au 31/09)

Lundi - Mercredi - Vendredi de 14h à 17h45

Samedi de 9h - 12h45 et 13h15 - 17h45

16h45
à partir du 01/10

↳ Le dernier véhicule sera accepté 15 mn avant fermeture.



La plateforme de déchets verts de Messei est ouverte de 15h15 à 17h15 jusqu'au 31/10, et de 16h00 à 17h00 du 01/11 au 31/03 chaque vendredi (uniquement réservée aux habitants de la commune).

Besoin de BABY SITTERS, vous pouvez contacter :

- * Cassandre LECLERE - Tél : 02.33.96.23.98
- * Odeline PILASTRE - Tél : 06.48.94.72.63
- * Camille LEVANNIER - Tél : 06.76.59.93.32



Rappel : la liste de nos assistantes maternelles de Messei est disponible en Mairie.

"NOUVEAUX ARRIVANTS" DANS NOTRE COMMUNE,
merci de vous faire connaître à l'accueil de notre mairie.

A VOS AGENDAS

OCTOBRE

Samedi 3 octobre

THÉÂTRE : "LOVES LETTERS" de Albert RAMSDELL GURNEY
par LA TROUPE DES 3 COUPS de Saint Etienne
SALLE LA VARENNE -20H30

Lundi 19 octobre

Belote d'Automne de l'AMICALE

Samedi 24 octobre

Soirée dansante de l'Indépendante
Salle La Varenne

NOVEMBRE

Vendredi 6 novembre

Soirée récréative de l'Université Inter âges
Chorale et théâtre - Salle La Varenne - 20h30

A partir du 8 novembre

Sortie hebdo CYCLOS des 9h00

Samedi 21 novembre

Assemblée Générale du CYCLOS

Vendredi 27 novembre

Marché de Noël

Dimanche 29 novembre

⇒ Loto de Noël de l'AMICALE
⇒ Stage ACCRO-DANSE
Débutants - 13h30 / 14h45 - Tango
Intermédiaires - 14h45 / 16h00 - Bachata
Confirmés - 16h30 / 17h45 - Quick step
Confirmés - 17h45 / 19h00 - Valse lente

DECEMBRE

Mardi 1er décembre

Repas de Noël de l'AMICALE
avec animation Jack PROVOST



Vendredi 5 décembre
Samedi 6 décembre

TÉLÉTHON organisé par le **RCC Club**
Randonneurs des Chemins Creux

Vendredi et Samedi : diverses animations en musique, en danse - Soirées Repas à thème
Restauration rapide également
(Renseignements : Alain Retour au 06.08.55.74.44)

Samedi 19 décembre

MESSEI FESTIVITÉS
organise sa soirée
"Vin / Chocolat chaud"
Place de l'église

Dimanche 20 décembre

Concert de l'Indépendante Salle La Varenne

JANVIER 2016

Mardi 12 janvier

Reprise activités "L'ATELIER" LOISIRS CRÉATIFS

Jeudi 14 janvier

Reprise activités "L'ATELIER" PEINTURE PASTEL

Dimanche 24 janvier

Stage ACCRO-DANSE
Débutants - 13h30 / 14h45 - Rock
Intermédiaires - 14h45 / 16h00 - Cha-Cha
Intermédiaires - 16h30 / 17h45 - Tango
Confirmés - 17h45 / 19h00 - Balboa



Du 31 août au 7 septembre

Voyage en France à Balaruc Les Bains (Hérault)

SEPTEMBRE

Jeudi 3 septembre

Assemblée Générale "Remise en Forme 61" 1er étage
Salle La Varenne - 18h30

A partir du 6 septembre

Sortie hebdo Cyclos dès 8h30

Mardi 8 septembre

Reprise activités Accro-Danse

Vendredi 11 septembre

SPECTACLE CABARET : "Y a-t-il une vie après le mariage"
de Jean-Pierre MOURICE - Salle La Varenne - 20h30

Lundi 14 septembre

Reprise activités "Remise en Forme 61"
Gym/Strech, FAC & Circuit Silhouette, Cours enfants

Dimanche 20 septembre

MESSEI FESTIVITÉS
Repas Moules Frites le midi
& après-midi détente
(Tarif et réservation à voir sur
tableau affichage du bourg)

Lundi 21 septembre

⇒ Reprise activités "Remise en Forme 61"
Pilates, Gym Douce, Gym Fitness
⇒ Thé dansant d'automne de l'AMICALE
avec Stéphane FAUNY

Dimanche 27 septembre

⇒ Stage ACCRO-DANSE
Débutants - 13h30 / 14h45 - Paso doble
Intermédiaires - 14h45 / 16h00 - Zook
Intermédiaires - 16h30 / 17h45 - Rock rapide
Confirmés - 17h45 / 19h00 - Lindy Hop

**Pour les activités régulières, consultez le Panneau d'Informations en centre bourg.
Ce calendrier indique les animations organisées par les Associations Messéennes
en complément des activités régulières.**